



REVUE DE PRESSE
SUD OUEST ET CHARENTE LIBRE
DU 12 SEPTEMBRE 2015

Ce contre-choc pétrolier va-t-il durer ?

Par endroits, le litre de gazole vaut déjà moins de 1 euro. D'ailleurs, cet été, les Français ont brûlé 5 % de carburants en plus que l'an dernier

SYLVAIN COTTIN

s.cottin@sudouest.fr

Analystes échaudés craignent l'eau froide comme les cours du pétrole. Après avoir tous ou presque prédit la hausse exponentielle des cours autant que l'assèchement imminent des réserves mondiales, les voilà aujourd'hui contraints de décrypter à l'envers le premier vrai contre-choc pétrolier des années 2010.

Malgré un prix du baril divisé par deux en un an, il conviendra donc de rester humble à l'heure de tirer des plans sur la comète hydrocarbure. Sans forcément annoncer des lendemains pétaradants aux automobilistes, nombreux sont malgré tout les signaux orientant assez durablement les prix à la baisse pour les deux prochaines années.

1 Du jamais-vu depuis la crise de 2008

À certains endroits, comme en Charente-Maritime, le litre de gazole se négocie déjà sous la barre psychologique de 1 euro. Alors qu'il crevait encore le plafond des salles de marché à 115 dollars en juin 2014, le baril de Brent n'atteignait ainsi même pas les 48 billets verts hier. Las, les moins enthousiastes rappelleront tout de même que l'or noir coûte encore aujourd'hui cinq fois plus cher qu'en 1999.

D'autres, en revanche, assurent qu'il pourrait descendre bien plus bas, tandis que certains spéculateurs misent déjà sur un baril à 20 dollars dans les mois à venir. Hypothèse récemment évoquée par

le ministre saoudien du Pétrole en personne.

2 La géopolitique de la géophysique

Force est de constater que le scénario de la raréfaction du pétrole a, au moins à court terme, du plomb dans l'aile (lire ci-contre). Simple parenthèse ou bien renversement de situation ? C'est davantage à l'opportuniste jaillissement du pétrole de schiste américain qu'aux hydrocarbures conventionnels que l'on doit l'allègement de la facture.

Avec des États-Unis désormais autosuffisants et une surabondance de l'offre mondiale, les cours ne pouvaient que chuter. Mais, plus encore que l'explication géophysique, la géopolitique a fortement réamorcé la pompe. Citons pêle-mêle la crise financière en Chine, le tassement de la croissance mondiale, un dollar fort, ou bien encore le récent accord sur le nucléaire iranien. Alors même que son pétrole ne remplit toujours pas nos réservoirs, la simple annonce du retour de l'Iran suffit à orienter les cours à la baisse. En 2016, le pétrole des mollahs – quatrième réserve mondiale – pourrait faire chuter le baril de 10 dollars de plus.

3 Des gagnants et des perdants

Les pays producteurs les plus fragiles sont aujourd'hui frappés par le cyclone dépressionnaire. Essentiellement ceux dont les finances publiques sont exclusivement ou presque dépendantes de l'or noir :

l'Algérie, la Russie, le Nigeria, et sur tout le Venezuela, une fois encore au bord de la faillite. Mais, à ce petit jeu fort complexe, l'opération ne semble paradoxalement pas mauvaise pour l'Arabie saoudite et ses satellites du Golfe. L'effondrement des cours leur permettrait d'asphyxier les États-Unis, ce grand rival qui commençait à leur tailler des croupières grâce à son insoupçonné pétrole de schiste. À moins de 60 dollars le baril, celui-ci n'est alors presque plus rentable à produire.

À l'autre bout de l'oléoduc, les automobilistes n'ont pas manqué de profiter de l'aubaine, dès l'heure des grandes vacances sonnée, avec plus de 5 % de carburants consommés par rapport à l'été dernier. À leur retour, les 10 millions de Français se chauffant au fioul ont aussi vu leur facture annuelle réduite d'un bon quart. Soit un peu plus de 700 euros les 1 000 litres, contre presque 300 euros de plus au printemps 2013.

Bonne pioche donc pour les Français... et leur président. Comme le plupart des pays développés et grands consommateurs de pétrole la France devrait voir sa facture énergétique diminuer de 15 à 20 milliards d'euros dès cette année. Une ristourne profitant à la fois

aux ménages, aux entreprises (lire par ailleurs) et aux administrations. De là à faire baisser le chômage, il y a un pas que les économistes se gardent de franchir. La plupart s'accordent en effet à dire que 20 dollars en moins sur le baril ne représentent que 0,1 % de croissance en plus.

Nul doute, en revanche, que le développement des énergies alternatives ne s'en trouvera guère encouragé. Plus besoin d'idées, puisque l'on a du pétrole pas cher, craignent en substance les écologistes. Tandis

qu'aux États-Unis reprennent déjà les ventes de grosses cylindrées, gare ici à la tentation de se chauffer de nouveau plein fioul et toutes fenêtres ouvertes.

4 À la pompe, le tarif mystère

C'est la question à 1 000 euros. Ou, tout du moins, quelques centimes. Pourquoi, alors que le prix du baril a été divisé par deux, celui de l'essence ne l'a pas été en même proportion à la pompe ? En l'occurrence, 16 % de baisse pour le gazole, et seulement 10 % pour le sans-plomb 95. L'alchimie des taxes à la française en est évidemment la principale explication, puisque le pétrole ne représente qu'un tiers du prix en station-service. Rajoutons aussi la marge des distributeurs, estimée à 6 % par l'Union française des industries pétrolières (Ufip), puis saupoudrons enfin des quelques centimes supplémentaires que les pétroliers oublient de répercuter aussitôt.

REPÈRES

4,78

C'est, en millions de mètres cubes, le volume précis de carburants livré dans les stations-service françaises en juillet. Soit + 5,4 % par rapport à l'été 2014.

0,991

Le prix du litre de gazole au Super U de Gémazac (Charente-Maritime).

300

En euros, par rapport à début 2013, l'économie réalisée cette semaine pour la livraison de 1 000 litres de fioul domestique.

22

En millions de barils, ce qu'avalent chaque jour les automobiles de la planète, devant l'industrie (14), les camions (13), la pétrochimie et le chauffage (9 millions chacun).

« Peut-être à la baisse pendant encore deux ans »

THOMAS PORCHER

S'il ne nuance pas l'ampleur de la baisse, cet économiste de l'énergie reste prudent

« **SudOuest** ». N'est-il pas un brin exagéré d'évoquer aussivite un contre-choc pétrolier ?

Thomas Porcher (1). Non, pas du tout. Il s'agit quand même d'une division par deux du prix du pétrole, sans parler du changement total de la structure du marché. Entre 2004 et 2014, celui-ci était tiré par la demande des pays émergents, avec une offre complètement contrôlée par les pays de l'Opep. Or, depuis, elle a explosé tandis que la demande se fait bien moins vigoureuse, notamment à cause des doutes pesant sur l'économie chinoise.

Bien peu de spécialistes pourtant l'avaient vu venir...

Je reconnais que, moi comme tous les autres, n'avions aucun doute sur le fait que le baril ne redescendrait plus sous les 100 dollars. Souvenons-nous aussi de Christophe de Margerie, le PDG de Total, qui annonçait de manière inéluctable le litre d'essence à 2 euros. Ce qui a surpris tout le monde, c'est l'énorme croissance des pétroles de schiste américains. Au prix de forages intensifs et de financements à des taux extrêmement faibles, ce « business model » s'est révélé totalement différent de ce que l'on connaissait dans le monde du pétrole. Soudainement, des petites PME se sont mises à creuser dans tous les sens, au nez et à la barbe de la dizaine de majors qui se partageaient jusqu'alors les ressources.

Mais pourquoi la baisse des cours devrait-elle se prolonger cette fois ?

Il est en effet difficile d'envisager le long terme, car nous assistons à une période de « stress test » terrible pour les pétroles de schiste américains. À 50 dollars le baril, une grosse partie de cette production n'est plus rentable. Sauf que ces nouvelles entreprises sont extrêmement flexibles, elles peuvent s'arrêter puis revenir aussitôt sur le marché si les cours remontent. Le coût de certains de leurs forages étant par ailleurs très faible, un petit emprunt suffit parfois à réamorcer la pompe. Nous y verrons plus clair dans deux ans.

L'épuisement des ressources ne semble plus en revanche à l'ordre du jour ?

C'est sûr qu'avec un ou deux millions de barils non consommés chaque jour, personne n'ose plus en parler. Beaucoup d'ailleurs ont sans doute joué à se faire peur. Car si l'on regarde le ratio entre réserves et production,



Thomas Porcher.

PHOTO FRANÇOIS LAFITE

il n'a cessé d'augmenter depuis 1970. Alors même que la population et la consommation mondiales ont sensiblement progressé en parallèle.

Si la chute des cours du pétrole n'est pas forcément un bon signal pour l'économie mondiale, il l'est au moins pour la France ?

Comme pour la plupart des pays riches et donc consommateurs. Sans que cela ne soit la panacée pour l'économie française, disons que c'est pour l'heure tout bénéfice. Mais d'autres pays, souvent déjà très pauvres, en souffrent énormément. Ceux dont les exportations de pétrole sont l'unique ressource, et bien souvent la seule façon d'apaiser les tensions sociales en entretenant des fonctionnaires. Venezuela, Congo, Angola... toutes ces économies étaient indexées sur un prix du pétrole au plus haut. Les seuls pays producteurs à pouvoir encaisser la chute des cours sont ceux du Golfe, grâce à leurs fonds souverains. Personne ne sait donc quelles vont être les conséquences globales de ce qui est pour l'instant – et pour nous – une bonne nouvelle.

En 2011, dans un rapport qui avait fait polémique, vous dénonciez la lenteur avec laquelle les pétroliers répercutaient les baisses. Toujours d'actualité ?

Il leur fallait en moyenne dix jours, ce qui ne rime à rien. Mais l'étude montre aussi que cette asymétrie était plus forte dans les années 1990 et 2000. Le marché de l'essence est davantage concurrentiel aujourd'hui même si, en effet, certains jouent encore avec leurs marges pendant deux ou trois jours. Ce qui, si vous êtes un gros distributeur, vous fait plusieurs centaines de milliers d'euros supplémentaires à la fin de la journée.

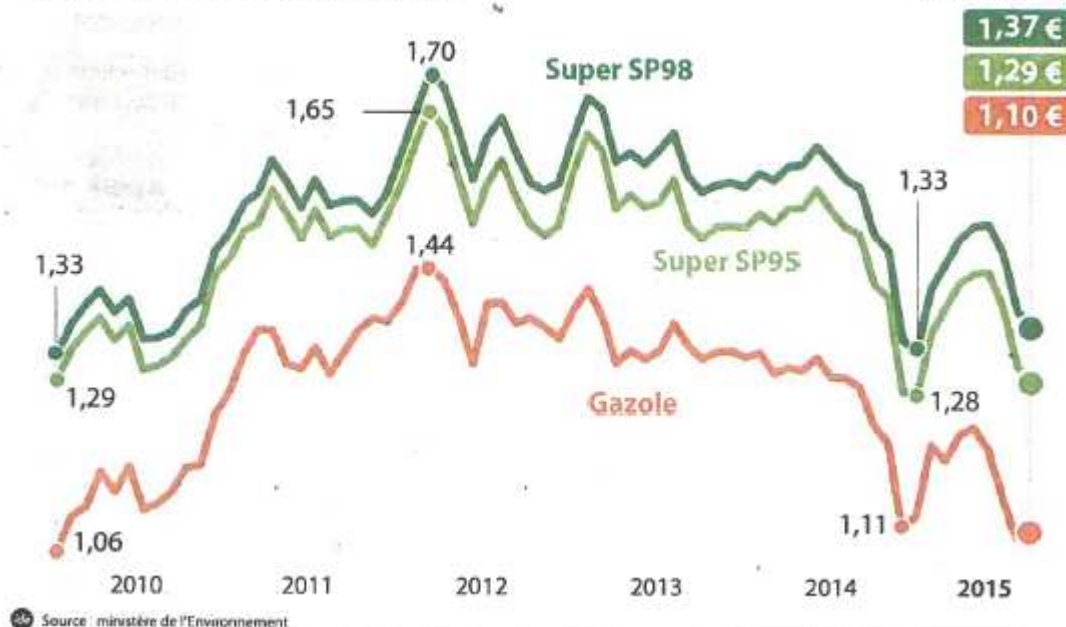
S.C.

(1) Professeur en marché des matières premières. Auteur de « 20 idées reçues sur l'énergie » (éditions de Boeck).

Baisse des prix à la pompe

En France, prix TTC en euros par litre

Le 4/09/2015



Poitou-Charentes, le pays où l'essence était moins chère...

Cette région ne prélevant pas la taxe intérieure sur les produits pétroliers serait même celle où le carburant est le moins cher de l'Hexagone. Hélas pour les conducteurs picto-charentais, la fin de ce privilège voulu par Ségolène Royal en 2007 est annoncée pour l'an prochain.

C'est la fin des sacs plastique à usage unique

ENVIRONNEMENT À compter du 1^{er} janvier 2016, ces emballages seront interdits, comme l'a confirmé, hier à Bordeaux, Ségolène Royal

Ségolène Royal n'est pas venue les mains vides à Bordeaux. Invitée, hier, du festival Ocean Climax, consacré à la protection des océans et organisé par la Fondation Surfrider, la ministre de l'Écologie a en effet confirmé la fin des sacs plastique à usage unique aux caisses des supermarchés à compter du 1^{er} janvier 2016. Et ce alors que « cette interdiction n'était prévue qu'en 2025 ». Mais, précise-t-elle, « j'ai voulu qu'elle soit applicable tout de suite, malgré les résistances ».

« L'océan est gravement souillé par les plastiques », poursuit la socialiste, avant d'égrener la réalité chiffrée de ce fléau environnemental : « Il y a cinq continents de plastique, dont un qui a la taille d'un tiers des États-Unis. Il y a 17 milliards de sacs plastique à usage unique consommés chaque année en Eu-

rope. Et 8 milliards de sacs sont abandonnés dans la nature. Sur 300 millions de tonnes de plastique produites par an dans le monde, 10 % finissent dans l'océan. »

Des « pressions »

Si elle assure que ce texte a été « difficile à rédiger », en raison des nombreuses « pressions » venant en particulier des « grands distributeurs », la ministre a également annoncé avoir obtenu une autre avancée en la matière. En l'occurrence, que les stocks de ces sacs plastique ne puissent pas être utilisés à compter du 1^{er} janvier prochain. « Ce n'était pas possible », insiste-t-elle.

Désormais, le décret d'application de la loi de transition énergétique, dans lequel figure noir sur blanc cette interdiction, « sera envoyé lundi au Conseil d'État.



Hubert Reeves et Ségolène Royal étalent à Bordeaux hier, sur le site de Darwin, pour le festival Ocean Climax. PHOTO G. BONNAUD

Et sera publié rapidement. » Cette mesure permettra en outre, selon la ministre, de développer la fabrication de sacs biodégradables en France. Et donc de « créer de la croissance verte et des emplois ».

En campagne pour la COP 21, la conférence internationale sur le climat de décembre à Paris, Ségolène Royal est aussi revenue sur la condamnation en appel, jeudi, de l'in-

dustriel Monsanto pour l'intoxication d'un agriculteur charentais par un herbicide. « Ces produits étaient insuffisamment étiquetés, souligne-t-elle. Nous devons accélérer la protection de la biodiversité et la réduction des pesticides. Il faut être extrêmement ferme pour que les pratiques changent. » Sur terre comme sur mer.

Jefferson Desport

Des migrants à bon port

IMMIGRATION Une famille de réfugiés syrienne s'est installée fin juin en toute discrétion à Cognac. Le pasteur raconte

SOPHIE CARBONNEL
s.carbonnel@sudouest.fr

Leur arrivée à Cognac fin juin n'a pas fait les gros titres de la presse. Un homme, une femme et leurs trois enfants syriens n'ont pas voulu être associés au tapage médiatique de ces derniers jours, ni poser pour la photo. « Ils n'ont pas envie que le reste de leur famille restée en Syrie découvre leur bonheur », explique le pasteur de l'église réformée de Cognac, Rodolphe Kowal. Porteparole malgré lui, le pasteur raconte le périple de cette famille fuyant la guerre depuis Damas il y a deux ans et qui vit aujourd'hui confortablement dans un appartement du centre-ville de Cognac.

Rodolphe Kowal non plus, n'a pas souhaité mettre en lumière cette action humanitaire lorsqu'elle a eu lieu fin juin. Une initiative entièrement coordonnée par l'entraide protestante bien avant ce qu'on appelle aujourd'hui « la crise des migrants ». C'est donc un hasard du calendrier si aujourd'hui le pasteur raconte cette démarche.

En novembre 2014, la Fédération protestante de France lance un appel à ses communautés pour accueillir des réfugiés irakiens et syriens. La communauté de Cognac se

porte alors candidate. « Nous en avions envie, explique le pasteur. L'accueil est une notion religieuse, c'est dans notre démarche de croyant. Par contre, dire "nous ne voulons que des réfugiés chrétiens" comme nous l'avons entendu, c'est aller à l'encontre de notre mission. » La preuve, jusqu'à la fin de son récit, Rodolphe Kowal mettra un point d'honneur à ne pas révéler la religion de la famille syrienne accueillie à Cognac.

Vers une autonomie

Prendre en charge une famille oui, mais la communauté avait besoin de moyens. Fin janvier, lors d'une messe œcuménique à l'église Saint-Léger, un frère et une sœur irakiens, accueillis par la paroisse de La Rochelle (17), sont venus témoigner. « C'est à ce moment-là que nous avons reçu des dons. »

Le principe du « 100 pour 1 », soit 100 familles engagées à reverser 10 euros par mois, en pratique chez Emmaüs, a fait ses preuves. « Mais les gens donnaient plus. Lorsque nous avons eu 40 familles, l'argent nécessaire était déjà atteint », se réjouit le pasteur. Ces dons permettent aujourd'hui de payer le loyer d'un appartement en centre-ville de Cognac. « 600 euros par mois leur sont éga-



Rodolphe Kowal précise : « Il s'agit d'une initiative citoyenne ». PHOTO ANNE LACAUD

lement versés pour les frais quotidiens. » Une assistance dont la famille syrienne avait grand besoin. Composée de trois enfants âgés de 3 à 7 ans, elle a fui Damas en 2012. Après un an passé au Liban, elle est arrivée en Allemagne. Mais deux mois plus tard, le pays l'a expulsée en France, là où elle avait déposé sa demande d'asile politique.

« Le bouche-à-oreille a fonctionné. Nous avons été mis au courant de la

situation de cette famille. Fin juin, ils étaient accueillis à Cognac. » Parlant seulement l'arabe et l'anglais, la famille reçoit six bénévoles à tour de rôle pour apprendre le Français. Les enfants sont scolarisés dans les écoles de Cognac. « Leur demande d'asile politique devrait être validée avant Noël », poursuit le pasteur.

Dans l'idéal, Rodolphe Kowal espère que la famille syrienne prendra son autonomie en fin d'année sco-

laire. Pour autant, rien ne sera terminé. Cette initiative crée des envies. Le pasteur a rendez-vous la semaine prochaine avec deux familles cognacaises qui souhaitent également accueillir des migrants. Rodolphe Kowal prend son rôle de conseiller très à cœur. L'église réformée de Cognac n'en est pas à son coup d'essai. Dans les années 1980 et 1990, l'entraide avait reçu deux familles du Cambodge et de Bosnie.

Michel Gourinchas, un génie de la langue ?

User et abuser de la phrase « j'enfourche mon tapis volant » peut nuire à la patience des auditeurs. C'est un adage que le maire de Cognac devrait prendre en considération. Depuis la diffusion du dernier « Cash Investigation », dans lequel il apparaît, on ne va pas l'accuser de faire de l'humour. Mais mieux vaut ne pas trop la ramener. ...

Car les petits couacs sont faciles à repérer. Avant la diffusion de l'émission, lundi soir, le maire jurait, crachait que tous les cadeaux non comestibles revenaient à la mairie. Le tapis offert par l'Azerbaïdjan et estimé 8 000 euros par un expert dans « Cash Investigation » ? « Il est à la mairie bien sûr. » Sauf que pour le télé-spectateur attentif, on voit bien Michel Gourinchas aller chercher son tapis dans le garage de sa maison. On se demande alors si l'hôtel de ville n'est pas assez grand pour ranger le cadeau, aussi imposant soit-il. ...

Autre détail, bizarrement ignoré par les médias ces derniers jours, le



Michel Gourinchas et ses cadeaux « volants ». PHOTO O.S.

soutien affiché du maire de Cognac au président de l'Azerbaïdjan, après sa réélection. « Cash Investigation » montrait un mail de félicitations en provenance de Michel Gourinchas. Alors oui, profiter des relations pour restaurer la ville et la développer est recevable. De là à soutenir une dictature masquée, personne ne l'y obligeait.

Lassalle ne glisse pas sur le tapis

Isabelle Lassalle ne perd pas le Nord. La conseillère municipale FN de Cognac profite du reportage de France 2 sur l'Azerbaïdjan pour rappeler sa réticence sur le dossier de l'Orangerie, qui doit être rénovée via un mécénat. « Nous ne sommes pas favorables à l'intrusion de capitaux étrangers dans le domaine public », avait-elle dit en conseil municipal, avant de voter contre. Les élus FN s'étaient par ailleurs abstenus au sujet des liens noués avec Tovuz, ne voyant pas « l'intérêt d'un énième jumelage ».

Future agglomération : Jarnac clarifie son jeu

POLITIQUE

Les discussions s'accroissent autour de la future communauté

PHILIPPE MÉNARD

p.menard@sudouest.fr

C'est une partie de cartes qui doit dessiner le territoire pour les vingt ans à venir. Le jeu est en train de s'accroître autour de la configuration de la future communauté d'agglomération de Cognac. Les présidents de Grand-Cognac, Grande Champagne et Châteauneuf-sur-Charente l'ont clamé jeudi, ils sont fermement décidés à s'unir (notre édition d'hier). Avec ou sans la communauté de communes (CdC) de Jarnac.

De ce côté de la table, les choses bougent. François Raby, le maire de Jarnac, voulait attendre le débat en conseil municipal, lundi soir, pour prendre position. Il l'a fait finalement dès hier, en confiant qu'il allait « prêcher un rapprochement avec Cognac ». « Ma position est bien tranchée. Déjà, il y a vingt-trois ans, lors de la constitution de la CdC de Jarnac, nous étions deux au conseil municipal, avec Michel Lacarde, à considérer que ce territoire était trop restrictif. Finalement, c'était sans doute bien ainsi. Mais aujourd'hui, ce serait dommage de ne pas saisir l'occasion de faire un large regroupement. Il faut regarder ce qui se passe autour de nous. »

Rencontre « constructive »

François Raby espère que son Conseil municipal le suivra. En tout état de cause, il se rangera derrière la décision collective qui émergera. Sa voix vient s'ajouter à celle de Jérôme Sourisseau, maire de Bourg-Charente, président du pôle territorial et vice-président du Conseil départemental, qui a plaidé au début de l'été pour une communauté à l'échelle du pays.

« Je suis optimiste, c'est mon na-



François Raby avance ses pions, le maire de Jarnac est pour la fusion avec Cognac. ARCHIVES A. LACALD

tural », glisse Jérôme Sourisseau. Jeudi soir, il participait à une rencontre entre Michel Gourinchas, président de Grand-Cognac, Annick Martaud, son homologue jarnacais, et les vice-présidents. Un certain nombre de blocages « techniques » semblent avoir été levés. La réunion a été très « constructive », apprécie Annick Martaud.

Reste le point d'achoppement, la compétence scolaire, que tient à conserver la CdC de Jarnac. Deux solutions ont été mises sur la table pour permettre au jarnacais de garder cette spécificité, une mutualisation ou un système à la carte. Pour Annick Martaud, il est possible d'imiter la communauté de Saint-Jean-d'Angély. « Ils ont 113 communes. Quatre ex-communautés ont gardé cette compétence, trois ne l'ont pas prise. Si un effort est fait, tout est solutionné. Je

ne vois pas pourquoi on n'y arriverait pas. »

Il attend des précisions juridiques avant de prendre position, conscient que les réticences sont encore fortes chez certaines communes. Au passage, il glisse son mécontentement devant certains propos de ses homologues qu'il a vécus comme des attaques personnelles. « La gestion de notre intercommunalité n'est pas contestable. On a fait le marché de Jarnac pour 2,5 millions d'euros, le camping pour la même somme, 5 millions de travaux dans les écoles en dix ans, on les a informatisées, on a construit des multiples ruraux, entre autres. Je suis prêt à discuter, mais ce sera difficile de travailler ensemble si on s'attaque personnellement. On ne polémique plus, on travaille. » Bref, pour Annick Martaud, « la balle est dans le camp de Cognac ». La partie n'est pas finie...

HIER SOIR

Plus de 150 conseillers municipaux participaient hier soir à Segonzac à la réunion d'information pilotée par Michel Gourinchas, Véronique Marendat et Jean-Paul Zucchi, présidents de Grand-Cognac, Grande Champagne et Châteauneuf-sur-Charente. La plupart des questions ont porté sur la participation, ou non, de la CdC de Jarnac au futur ensemble. Élu d'opposition à Châteaubernard, Jean-Claude Fayemendie a réclamé un référendum auprès de la population. « La loi s'impose à nous », a répondu Véronique Marendat, qui estime qu'un tel vote rendrait la situation inextricable. Autres questions posées, celle de la fiscalité, du territoire du pays et du schéma de cohérence territoriale. « L'objectif c'est de construire, pas de détruire », a voulu rassurer Michel Gourinchas.

Ils complètent l'album photo des écoles

Les membres de l'association Les Castel'Amis de Jules et Pablo, une amicale d'anciens élèves, parcourent avec délectation les photos de classe. Toutes ont été prises dans les écoles castelbernardines. La plus ancienne date de 1929.

Annie Broussaudier, fondatrice et présidente de l'association, remonte volontiers le fil de l'histoire scolaire locale : « L'école du bourg date de 1883. Elle n'est devenue mixte qu'en 1950. La création de l'école de la Combe des Dames remonte à 1962. Il y avait 75 élèves à la rentrée, contre 125 en 1963. »

Dîner dansant au Castel

Fin août, lors de la manifestation Associations en fête, Les Castel'Amis de Jules et Pablo ont mis leurs photos de classe soigneusement archivées dans des classeurs – 250 au total – à la disposition du public, toujours heureux de se replonger dans ses souvenirs d'école.

Annie Broussaudier en a profité pour lancer un appel : « Il nous manque encore des photos de classe pour l'école du bourg des années 1959 et 1960. À la Combe des



Michel Goinier et Annie Broussaudier des Castel'Amis de Jules et Pablo. PHOTO S. B.

Dames, nous sommes preneurs de photos pour toutes les années confondues. »

Un autre événement est aujourd'hui dans l'esprit des Castel'Amis de Jules et Pablo : leur traditionnel dîner dansant (ouvert à tous). Cette année, la soirée se fera au Castel, samedi 3 octobre, à par-

tir de 19 heures (1). La date limite de réservation est fixée au 25 septembre.

Sandra Ballan

(1) Tarifs : adulte 25 € ; 3 à 5 ans, 8 € ; 6 à 10 ans, 10 € ; gratuit pour les moins de 3 ans. Inscriptions aux heures de repas, au 05 45 82 14 95 et 05 45 79 02 78.

Activités à gogo à la base aérienne de Châteaubernard

Sylvie Guillaume, secrétaire adjointe et coordinatrice des activités artistiques et culturelles, et Jacques Portes, secrétaire général du Club sportif et artistique de la base aérienne 709 Cognac-Châteaubernard, faisaient partie des 32 associations présentes au Castel pour Associations en fête, fin août. Si le club est affilié à la Fédération des clubs de la défense (FCD), il n'en reste pas moins ouvert à tous.

Créé en 1976, il était d'abord réservé au personnel de la défense. Depuis, les choses ont évolué. Le club compte aujourd'hui 253 licenciés et 342 pratiquants.

Accès multiples

Jacques Portes livre la raison de ce différentiel dans les chiffres : « Moyennant une cotisation annuelle multi-activités de 21 euros et une cotisation complémentaire activité, on a accès à toutes les activités tant sportives (golf, squash,



Sylvie Guillaume et Jacques Portes ont de l'énergie à revendre.

PHOTO SANDRA BALLAN

tir aux armes, airsoft, fitness, jiu-jitsu brésilien et grappling, randonnée pédestre, haltérophilie, musculation, plongée sous marine apnée, sophrologie) qu'artistiques et culturelles (patchwork, peinture huile et aquarelle, sur porcelaine,

tapisserie fauteuil, encadrement cartonnage, sorties culturelles). Avis donc aux amateurs !

Tél. 05 45 32 73 00, poste 27 431 (secrétaire) et poste 26 212 (trésorier). Courriel : csa709-cognac@hotmail.fr.

Gare TGV: Dauré surprend les élus

L'ambition de Jean-François Dauré, de faire une gare LGV à Nersac, amuse ou inquiète. De François Bonneau à Michel Gourinchas, tous les élus ont été surpris que le président de l'agglo ressorte ce vieux projet du chapeau.

Richard TALLET
rtallet@charentelibre.fr

«C'est le Lucky Luke de la déclaration intempestive.» François Bonneau, le président (Les Républicains) du conseil départemental a failli s'étrangler en découvrant, dans son journal d'hier, le projet de Jean-François Dauré, président (PS) de GrandAngoulême, de lancer des études techniques pour construire une gare TGV bis à Nersac.

Surpris aussi, Gilbert Campo, maire d'Asnières-sur-Nouère qui ironise: «L'agglomération n'a pas d'argent, alors si c'est pour le dépenser dans une étude qui a déjà été faite». Asnières, où tout a été prévu pour une gare bis. «Le profil de la voie a été adapté pour qu'il y ait un plat de 2 km. À cause de ça, on a perdu le village Les Plats et celui du Chiron.»

«J'ai un courrier, datant de 2013, signé Michel Boutant, qui explique que dans le cadre du schéma de cohérence territorial, des réserves foncières ont été faites à Asnières», ajoute François Bonneau. Le président du département ne s'explique pas la sortie du président de GrandAngoulême. «À moins que la proximité des régionales [auxquelles Jean-François Dauré est candidat, NDLR] lui fasse sortir ce genre d'idée de son chapeau. Un peu comme pour Musiques métisses. C'est un mode de fonctionnement dérangeant.»

Jean-François Dauré, également conseiller général PS, n'a jamais évoqué le sujet lors des assemblées départementales. Il n'en a pas vraiment parlé non plus avec les élus de GrandAngoulême. «C'est un dossier qu'on avait classé», s'étonne André Bonichon. Le maire de Nersac se dit prêt à toutes les études mais ne se voit pas chef de gare des axes ferroviaires de la Charente.

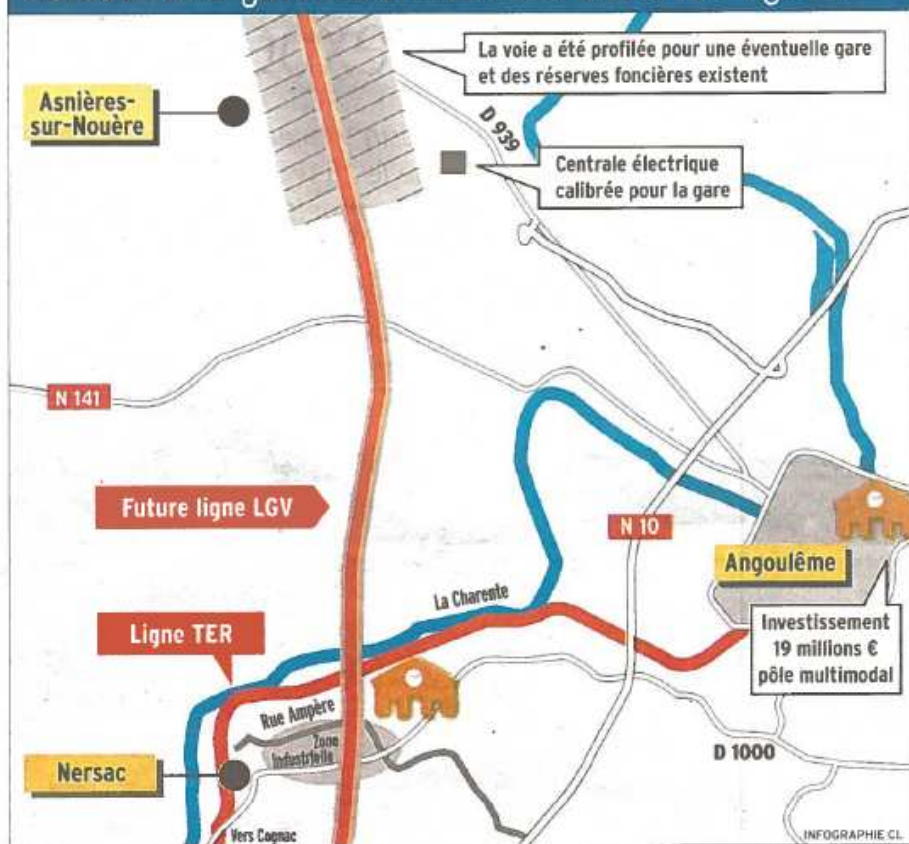
Bonnefont plus mesuré

Réseau ferré de France a effectivement écarté l'hypothèse de Nersac pour une gare bis, à cause de la topologie du terrain mais aussi «parce qu'il faut être à proximité d'une centrale électrique», ajoute Gilbert Campo qui, lui, en a une sur sa commune.

«S'il y a les moyens financiers, il vaut mieux une gare à Nersac, au croisement de la ligne TER et de la LGV», reconnaît Michel Gourinchas, le maire de Cognac, en réaffirmant qu'Asnières-sur-Nouère «n'est pas un bon choix».

Pour Xavier Bonnefont, maire d'Angoulême, les conditions préalables à une gare bis, «c'est que la LGV tienne ses promesses économiques et démographiques. Si ces conditions sont réunies, cette gare doit être reliée par le fer avec Angoulême» où l'agglo investit près de 20M€ dans sa gare pour en faire un pôle d'échange multimodal. Pas question donc de la déconnecter de la LGV.

Nersac: une gare au croisement des deux lignes



” Le mot qui tue

« Je suis devenu le représentant de la gauche caviar. »

Michel GOURINCHAS, maire de Cognac

Michel Gourinchas a pris sur le ton de la rigolade l'affaire de son tapis azéri et l'émission de France 2 «Cash Investigation», qui lui reproche sa proximité avec l'Azerbaïdjan et les quelques cadeaux qu'il a reçus en échange, boîtes de caviar ou tapis luxueux. Lors de la pose de la première pierre du nouveau site de Hennessy, il a même pris les devants en expliquant qu'il était venu sur son tapis volant. Le maire de Cognac joue sur du velours, puisque même Noël Belliot, qui ne laisse rien passer habituellement, l'a absous dans les colonnes de Sud Ouest: «Objectivement, Michel Gourinchas est quelqu'un de très honnête!»

Merpins: licenciements en vue chez Litho Bru

■ L'entreprise d'étiquettes va procéder à une restructuration ■ Neuf emplois vont être supprimés ■ Ce qui porte la réduction des effectifs à 25% depuis 2013.

Gilles BIOLLEY
g.biolley@charentelibre.fr

Neuf licenciements économiques. «Un réajustement des effectifs», reprend la direction de Litho Bru. Il n'en demeure pas moins que le résultat est le même pour ces employés parmi les 83 actuels – contre 100 il y a deux ans (1) – qui seront touchés par cette décision. Ce qui représentera au total une réduction de 25% des effectifs de l'entreprise depuis 2013. Hier matin, François Berland, le P-DG de cette PME de valorisation d'éti-

quettes située à Merpins, sur l'ancien site de Schneider Electric, a convoqué les représentants du comité d'entreprise pour leur faire part de ce «projet» de licenciements. Ces suppressions de postes, inscrites dans le cadre d'une réorganisation, toucheraient «la production comme d'autres secteurs de la société», indique-t-il. Avant de préciser: «En l'état, c'est un projet. On lance la procédure. Comme dans toute vie d'une entreprise, il faut faire face à des évolutions qui entraînent parfois des ajustements nécessaires.» Des évolutions, Litho Bru en parlait il y a encore deux ans, mais

d'un point de vue très favorable. Quand en mai 2013 cette société, dont l'outil de production était alors basé dans la zone industrielle de Souillac à Jarnac et ses bureaux rue Plumejeau à Cognac, avait pris ses quartiers à Merpins à grand renfort d'investissements. Dont, outre le rachat du site d'une surface totale de 12 000 mètres carrés, l'acquisition d'une nouvelle machine d'un million d'euros. Un site unique pour fournir ses clients, maisons de négoce, maisons de champagne et marchés à l'export, ses trois pôles forts (36%, 36% et 20% du chiffre d'affaires alors à l'époque). Ouvrant des possibilités de développement importantes.

Une croissance insuffisante

«On dispose maintenant d'un véritable outil industriel adapté à nos besoins et à ceux de nos clients. On ne pouvait pas rêver mieux. On est paré pour l'avenir», se réjouissait alors Marianne Berland, la responsable commerciale des comptes cognac et de la communication de Litho Bru qui possède aussi une filiale en Champagne, Litho Bru Epernay. L'entreprise a-t-elle vu trop grand? François Berland s'en défend. «Ces investissements étaient nécessaires pour gagner en productivité. Malheureusement, la croissance n'a pas été

22

Comme dans toute vie d'une entreprise, il faut faire face à des évolutions qui entraînent parfois des ajustements nécessaires.

aussi forte qu'on l'espérait depuis. Même si la tendance à long terme reste favorable, on se doit donc aujourd'hui de restructurer pour gagner en efficacité, ce qui se solde par ces licenciements.»

Le marché, explique-t-il, «a connu une mutation importante ces dernières années avec un transfert d'étiquettes en feuilles vers des étiquettes autoadhésives, ce à quoi nous nous sommes adaptés, mais l'évolution des volumes n'est pas au rendez-vous». Et d'ajouter: «Par ailleurs, la vente de nos anciens sites de Cognac et Jarnac [lire encadré], toujours non réalisée, rend aussi les choses plus difficiles.»

Elles le seront bientôt plus encore pour les neuf salariés qui en supporteront les conséquences.

(1) 17 postes n'ont pas été renouvelés après des départs à la retraite.

Un rachat du site de Cognac par l'EPF se dessine

Installée à Jarnac et Cognac, Litho Bru possédait trois sites avant son déménagement à Merpins, d'environ 2 000 mètres carrés chacun. Si celui de la zone de Souillac à Jarnac a été vendu rapidement, ceux en centre-ville de Jarnac et de Cognac peinent toujours à trouver un acquéreur. Une situation dont, pour le second, s'est alertée la municipalité, soucieuse de ne pas laisser une friche en plein centre-ville. «On va proposer au vote lors d'un prochain conseil municipal l'extension du périmètre de veille pour intégrer ce secteur à la

préemption avec la place Camille-Godard», annonce Patrick Sédlaček, le premier adjoint aux finances de Cognac. À notre demande, l'établissement public foncier (EPF) pourra ainsi racheter ensuite ce site et le revendre plus facilement que l'entreprise, vu son carnet d'adresses, sauf si un privé se présente d'ici là bien sûr, auquel cas on s'effacera. Une intervention bienvenue pour Litho Bru qui pourrait ainsi s'ôter une belle épine du pied, d'autant que les investisseurs potentiels n'ont pas été légion depuis deux ans.



François Berland (à gauche), P-DG de Litho Bru, a annoncé hier au comité d'entreprise la nécessité de «réajuster les effectifs» pour gagner en productivité.

Photo archives CL

■ Fabien Dezier,



le responsable de la salle Crescend'eau, située 24, rue du Dominant à Châteaubernard, se met à l'aqua pole dance. Une première en Charente et une des activités proposées lors de sa journée «portes ouvertes» aujourd'hui de 10h à 17h. L'ancien poloïste précise: «Le bassin sera transformé en ateliers type circuit avec trampoline, steps, vélos» et donc pole dance dans l'eau, cette discipline plutôt habituée aux cabarets où l'on danse lascivement le long d'une barre. Les maillots de bain sont donc à prévoir, alors que des coaches seront là pour renseigner et échanger. Contact: 05 45 80 89 11.

Intercommunalités

La CDC de Jarnac toute proche de rejoindre l'agglo de Cognac

François Raby, le maire de Jarnac, ne sait pas lire dans le marc de cognac mais il «espère» que, lundi soir, son conseil municipal va le suivre dans son désir de voir sa ville rejoindre l'agglo de Cognac, qui se dessine déjà avec GrandCognac, la Grande-Champagne et Châteauneuf. «Je milite pour cette option depuis longtemps. Cela dit, je défendrai l'avis du conseil municipal, même s'il est contraire à ma conviction», souligne le maire qui n'imagine pourtant pas d'autre alternative: «Il est essentiel de constituer une agglo autour de Cognac pour exister dans la grande région et aussi parce que la dotation globale de fonctionnement, la DGF, principale dotation de l'Etat aux collectivités, est plus importante pour une agglo.»

Quant à la position de la communauté de communes, le maire de Jarnac estime que le dernier blocage a été levé lors d'une réunion à Cognac jeudi soir avec notamment Michel Gourinchas, le président de GrandCognac: «Il y a deux solutions pour que la CDC de Jarnac

puisse conserver la compétence écoles.»

Annick-Franck Martaud, le président de la CDC de Jarnac était lui aussi à la réunion de Cognac. «La réunion a été constructive. Nous avons un conseil communautaire autour du 25 septembre et ce sont les 37 délégués qui voteront, je les laisse libre», explique-t-il en assurant ne pas avoir lui-même arrêté sa décision: «Je ne sais pas ce qui est le mieux pour ma commune de Houlette. L'enjeu n'est pas le même pour une commune de 400 habitants [NDLR, la population de Houlette] que pour une ville de 5.000 habitants.»

Jérôme Sourisseau, maire de Bourg-Charente et conseiller départemental du canton de Jarnac, se dit «plutôt optimiste». Si le rapprochement de la CDC de Jarnac vers l'agglo de Cognac est acté, Rouillac qui militait pour un mariage avec Jarnac, se retrouverait bien seule. Elle aurait deux options, ou bien finalement se rallier à Cognac ou devenir l'une des plus petites CDC d'Aquitaine.

Frédéric BERG

Les associations tiennent leur forum à l'Espace 3000

Gilles BIOLLEY
g.biolley@charentelibre.fr

Elles seront plus d'une centaine présentes sur les 300 répertoriées à Cognac, dont 200 en activité. Rendez-vous incontournable de la rentrée, le forum des associations se tient ce week-end à l'Espace 3000, aujourd'hui de 14 à 19h et dimanche de 10h à 18h. Comme l'an dernier, près de 2.500 visiteurs sont attendus pour ce grand raout qui rassemble donc tout ce qui compte dans le monde associatif. Du loisir au sport, en passant par la culture, le handicap, la solidarité et la nature. Pour nombre de ces structures, ce moment est chaque année une occasion unique de se faire connaître, de présenter leurs activités, leurs missions pour certaines et d'attirer des bénévoles par ailleurs; pour les visiteurs de les rencontrer, de s'informer, d'échanger et de s'inscrire à celle(s) de leur choix. «Et consacrer deux jours donc le temps pour cela au regard de l'importance de la vie associative à Cognac, cela nous paraît tout à fait normal», souligne Christian Le Lain, le délégué aux associations.

Démonstrations et animations au menu

Comme à chaque édition, ce forum sera agrémenté de nombreuses expositions, animations et démonstrations. En extérieur, avec notamment des balades gratuites



Parmi les habitués du forum, le Cercle de l'épée de Cognac va également proposer des démonstrations.

Photo archives CL

sur la Charente offertes par «Les copains du port», comme en intérieur où les associations de danse, de sport de combat, d'épée ou de tennis de table parmi d'autres donneront un aperçu de ce qu'elles proposent.

Deux nouvelles venues font leur entrée cette année, «No Mercy», du street-dance, et Grégory Lemarchal (lutte contre la mucoviscidose) qui a ouvert une antenne en ville. Manquera à l'appel en revanche l'Union sportive Cognac rugby (USC), excusée pour cause d'organisation du derby charentais dimanche (lire en pages sports). Synonyme d'ouverture, des associations hors Cognac comme le tennis club des Borde-

ries de Javrezac et «Mille Voltes» (danse de salon) de Châteaubernard sont aussi conviées à ce forum «où chacun devrait trouver matière à satisfaire ses envies», promet Romuald Carry, l'adjoint aux sports de la Ville. Y compris les responsables et bénévoles d'associations eux-mêmes en matière d'information. Une conférence organisée par le service de la vie associative en partenariat avec Info 16 et la fédération cognaçaise des œuvres laïques (Fcol) leur est dédié, ce matin de 10h30 à 12h30, sur le thème «Mieux vivre avec les associations».

Forum des associations, à l'Espace 3000. Aujourd'hui de 14h à 19h, demain de 10h à 18h. Entrée libre.

■ CHÂTEAUBERNARD

Deux randonnées à vélo. L'AS Verriers cyclotourisme organise deux randonnées à vélo demain. Départ à 8 heures de l'usine Verallia. Parcours de 56 km : Nercillac, Réparsac, Sainte-Sévère, Courbillac, Sigogne, Foussignac, Jarnac, Bourg-Charente, Gensac-la-Pallue, Marville, Genté et Montperron. Circuit de 95 km : iden-

tique jusqu'à Sigogne puis Vaux-Rouillac, Fleurac, Échallat, Vibrac, Châteauneuf-sur-Charente, Bouteville, Le Chillot, Segonzac, Juillac-le-Coq, Angeac-Champagne, Genté et Montperron.